

### Réunion du 29 Juin 2021 à Puymoyen

#### P.V. n° 5

**Président** : M. CURIDA.

**Présents** : MM. BORDIER – DEMARQUE – MARTINEZ - RENAUT.

**Administratifs** : MM. VALLET - MOUTHAUD.

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 100 euros.*

*Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).*

**La commission a une nouvelle fois une pensée pour son collègue Jean DAUBA, parti beaucoup trop tôt.**

### PRESENTATION DE LA COMMISSION

Le Président demande à Alain RENAUT, nouveau membre de la commission, de se présenter. Ce dernier détaille son parcours personnel et de bénévolat dans les instances. Il entend bien apporter son éclairage nouveau sur cette discipline spécifique qu'est le futsal. Les autres membres (déjà présents dans l'ancienne commission) se présentent également à lui.

### POINT SUR LES ENGAGEMENTS EN REGIONAL 1 ET REGIONAL 2 ET LES EVOLUTIONS

**Régional 1** : Ce championnat sous forme de poule unique sera composé de 10 ou 11 équipes. A ce jour, 10 engagements ont d'ores et déjà été validés dans Footclubs. Le club de Girondins Futsal est en phase de réflexion.

**Régional 2** : A ce jour, 9 engagements ont d'ores et déjà été validés dans Footclubs.

Trois clubs devant y figurer en 2021/2022 ont refusé d'y participer (F.C. Libourne, A.S.P.T.T. Limoges et S.C. Saugnac).

Deux clubs sont en instance d'engagement (F.C. V.I.P. Futsal et Périgord Pourpre Futsal) après contact avec des membres de la commission.

Un appel à candidatures a donc été transmis aux Districts afin d'étoffer ce championnat régional.

En effet, la commission estime que si le chiffre de 12 équipes n'était pas atteint, il serait alors impossible sportivement de repartir avec 2 poules, ce qui pourrait conduire à l'élaboration d'un championnat avec une poule unique. Le système des Playoffs et playdown sera également probablement reconduit.

### PROJET DE CALENDRIER GÉNÉRAL 2021/2022

Un projet est élaboré mais celui-ci est dépendant de plusieurs critères :

- Nombre d'équipes évoluant en Futsal R1 (10 ou 11) : cela conditionnera le positionnement des dates des différentes journées.
- Nombre d'équipes évoluant en Futsal R2 (9, 10, 11 ou plus) : cela conditionnera le positionnement des dates des différentes journées avec la possibilité d'introduire des playoffs et down à la fin des matches aller/retour.
- Coupe Nationale Futsal : les clubs peuvent s'engager dans cette coupe nationale dans Footclubs jusqu'au 15/09/2021 (date fixée par la F.F.F.). A l'issue de la fin de ces engagements, un système sera établi et il déterminera les dates des différents tours à effectuer, compte-tenu notamment du nombre de clubs qualifiés à fournir à la F.F.F. (2 en 2020/2021) pour les 1/32èmes de finale à l'issue de la Finale Régionale.
- Coupe Nouvelle-Aquitaine Futsal : les clubs peuvent s'y engager via Footclubs jusqu'au 31/12/2021. Le 1<sup>er</sup> tour devrait se dérouler fin janvier – début février.

### UTILISATION DE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE (FMI) EN FUTSAL R1 ET R2

La commission tient à signaler aux clubs évoluant en Futsal Régional 1 et 2 que l'utilisation de la **Feuille de Match Informatisée (FMI)** sera mise en place dès le début de la saison 2021/2022.

Les clubs engagés devront nous faire part de leurs éventuels besoins en terme de tablettes, sachant qu'une personne peut être utilisée. Ils peuvent également en acheter une que la LFNA remboursera, à concurrence de 50% du prix (montant maximal du remboursement de 70 euros), sur présentation d'une facture **AU NOM DU CLUB** uniquement.

La facture devra alors être envoyée à [direction@aquitaine.fff.fr](mailto:direction@aquitaine.fff.fr)

Voici les caractéristiques minimales que doit réunir la tablette :

<b>RAM</b>	<b>2 GB</b>
<b>Capacité stockage</b>	<b>16 GB</b>
<b>Ecran</b>	<b>9.4" dalle tactile capacitive</b>
<b>Résolution</b>	<b>1280 x 800 pixels</b>
<b>Système</b>	<b>Equivalent ou postérieur à Android™ 8, Oreo</b>
<b>Connectivité</b>	<b>Wifi/Bluetooth/GPS</b>

A signaler que des tutoriels et un guide utilisateur sont disponibles sur les sites de la F.F.F. et de la LFNA afin d'appréhender au mieux ce nouvel outil déjà utilisé avec succès dans la pratique sur herbe.

## CARTON BLANC ET NOUVELLES RÈGLES FUTSAL

La commission confirme que l'utilisation de l'exclusion temporaire (carton blanc) sera appliquée dès la saison 2021/2022. La durée en sera de 2 minutes.

La commission est certaine que les nouvelles règles applicables dans le futsal (notamment pour la LFNA en ce qui concerne le carton blanc) seront bien appliquées par les arbitres désignés sur les rencontres après formation de ces derniers. Peut-être serait-il possible de convier le groupe de délégués officiant en futsal à une formation arbitrale, ce qui permettrait de faire d'une pierre deux coups.

La commission demande si une réunion avec les clubs futsal pourrait être organisée vers le début du mois de septembre afin que tous les acteurs (clubs + officiels) soient bien imprégnés des directives administratives en place pour cette nouvelle saison.

## COMPOSITION DE LA COMMISSION

La commission émet l'idée qu'un représentant (désigné par la LFNA, après réception de candidatures) de chaque championnat (Futsal R1 et R2) soit convié aux travaux de celle-ci lors de ses réunions. Cela permettrait aux deux personnes désignées de recueillir les sentiments des clubs futsal et ainsi de faire remonter ces informations auprès de la commission.

Il est bien évident que cette disposition ne pourrait être effective qu'après avis favorable du Comité de Direction de la LFNA.

## APPEL A CANDIDATURES DELEGUES FUTSAL

La commission souhaiterait qu'un appel à candidatures soit lancé par la LFNA pour recruter des délégués futsal (pratique spécifique qui diffère de la fonction exercée sur herbe) qui sont en trop petit nombre pour couvrir tous les matches régionaux.

Le Président,  
**Robert CURIDA**  
Le Secrétaire de séance,  
**Philippe MOUTHAUD**

Procès-Verbal validé le 02/07/2021 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.